

Boulange

Piste cyclable: où en est vraiment le projet Boulange-Rumelange?

Relier Boulange au Luxembourg à vélo, mais aussi raccorder entre elles plusieurs pistes cyclables du Pays-Haut: le projet Boulange-Ottange-Rumelange entre dans une phase concrète. Financement, tracé, calendrier: le maire de Boulange, Antoine Falchi, détaille ce qui attend les futurs usagers.

● Où en est réellement le projet de pistes cyclables du Pays-Haut?

«Le projet est bien avancé, aujourd'hui les choses sont clairement définies», assure Antoine Falchi, maire de Boulange. Une première aide européenne, représentant 40 % du dossier, a déjà été notifiée. D'autres doivent compléter le financement, notamment auprès du Fonds vert et de la Région.

● Par où passera-t-elle à Boulange?

Le tracé partira du secteur

du stade, rejoindra la route de la Mine puis se poursuivra vers l'ancien lavoir et le secteur des Castors. De là, les cyclistes gagneront Bassompierre, longeront l'étang, passeront sous le pont autoroutier avant d'emprunter un chemin longeant l'ancienne voie ferrée vers Tresange. L'itinéraire se prolongera ensuite vers Ottange puis Rumelange.

«Il y aura une partie en bande cyclable et une partie en véritable piste cyclable», précise le maire. Certains secteurs seront matérialisés sur chaussée, d'autres bénéficieront d'un aménagement séparé.

● Pourquoi cette liaison est-elle importante?

Antoine Falchi ne présente pas le projet comme une simple piste de loisirs. Elle doit permettre aux familles de sortir de Boulange à vélo, mais aussi faciliter les déplacements du quotidien. Avec

le vélo électrique, rejoindre Rumelange puis les transports luxembourgeois devient envisageable. Surtout, la liaison doit se raccorder aux autres pistes du territoire. «L'objectif, c'est de tout relier et de continuer à mailler le territoire», résume-t-il. Des points équipés d'outils de réparation pourraient être installés le long du parcours.

● Quand les premiers travaux commenceront-ils?

Le maire évoque un lancement des premiers travaux «pour la fin de l'année». À Boulange, une étape foncière reste toutefois à franchir: une enquête publique débutera le 1er septembre pour régulariser une emprise en indivision devant plusieurs garages.

Cette procédure doit permettre son intégration au domaine public avant les travaux.



Une barrière à l'entrée et une voie séparée de la circulation automobile: cette portion de la piste Knutange-Fontoy illustre ce que pourront devenir certains secteurs du futur itinéraire de Boulange, où le projet prévoit des parties en véritable piste cyclable. Photo Francis Merlin

Boulange avait dit non à la piste cyclable... avant de changer de braquet

Le projet de piste cyclable Boulange-Ottange-Rumelange n'a pas toujours roulé sur des rails. À l'automne 2024, Boulange fait partie des communes les plus réservées.

Lors du conseil communal du 24 septembre, le maire Antoine Falchi a voté contre l'accord de principe porté par la CCPHVA (Communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette). Un refus qui traduit surtout des interrogations sur sa réalisation.

● Un projet jugé trop contraignant

Les inquiétudes portent d'abord sur le coût restant à

la charge des collectivités. La sécurité de certains passages inquiète aussi les élus, qui ne veulent pas voir se multiplier les bandes cyclables sur des axes déjà très fréquentés. Boulange réclame donc davantage de garanties sur le tracé et le financement.

● Les blocages levés en quelques semaines

Deux mois plus tard, changement de cap. Le 19 novembre 2024, la CCPHVA indique que de nouveaux échanges avec Boulange et le GECT Alzette Belval ont permis de «lever les difficultés». Le coût est actualisé et l'intercommunalité valide

son engagement pour permettre le dépôt du dossier Interreg.

● Du refus au passage à l'acte

Depuis, Boulange a rejoint pleinement le projet. Les procédures foncières avancent et une enquête publique doit s'ouvrir en septembre pour intégrer au domaine communal des voies privées situées sur le futur itinéraire. Le «non» initial n'a donc pas enterré ICSBOR (Infrastructure cyclable sécurisée Boulange - Ottange - Rumelange): il a surtout poussé ses porteurs à préciser leur copie avant le passage à l'action.

Les habitants ont leur mot à dire

Du 1er au 30 septembre, Boulange ouvrira une enquête publique liée à ICSBOR (Infrastructure cyclable sécurisée Boulange - Ottange - Rumelange). Elle ne concerne pas l'ensemble des 12 km du projet, mais une étape très locale: le transfert dans le domaine public communal de voies aujourd'hui privées, situées section 13, parcelle 75. Cette régularisation doit permettre à la commune d'intervenir sur ces emprises.

Le périmètre représente environ 180 mètres et dessert notamment la rue du Puits et l'impasse aux Champs, dans le prolongement de la rue du Lavoir. Ces voies doivent assurer une continuité vers la rue de Ludelange et accueillir, à terme, un chemi-

nement cyclable et piétonnier sécurisé.

Le dossier sera consultable à la mairie située au 3 rue des Écoles, aux horaires habituels, ainsi que sur le site communal. Les habitants pourront inscrire leurs observations sur le registre, les adresser par courrier au commissaire enquêteur ou par courriel à mairie@boulange.fr et lombardi.francisco@wanadoo.fr.

Le commissaire enquêteur François Lombardi tiendra trois permanences en mairie: le vendredi 4 septembre de 10 h à 12 h, le mercredi 16 septembre de 15 h à 17 h et le mercredi 30 septembre de 15 h à 17 h. Après la clôture, il disposera d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions.